

CAHIER DES CHARGES : RONDINS FEUILLUS DURS

1. ESSENCES

Chêne, orme, châtaignier, frêne, érable, noyer ...autres essence de bois durs et à fort taux de tanin.

2. DIMENSIONS

2.1. Longueur : 1,80 m à 2,80 m

(Chaque livraison doit être homogène en Longueur de rondins)

2.2. Diamètre : mini : 7 cm minimum sous écorce
maxi : 35 cm maximum gros bout sous écorce

3. QUALITE

3.1. Saine, loyale et marchande, à l'exclusion de bois altérés, échauffés et pourris. Les bois incendiés sont admis, mais ils doivent faire l'objet d'une convention particulière.

3.2. Corps étrangers (branchages, souches, pierres, graviers, sable, verre, objets métalliques de toutes sortes, etc...) : exclus.

3.3. Faiblement noueux et rectilignes (Flèche maxi 20 cm)

4. TRANSPORTS

4.1 Livraisons sur camion plateau - ridelles exclues.

4.2 Le balayage des camions est interdit sur la zone de déchargement et doit s'effectuer dans l'emplacement prévu à cet effet.

5. CONTESTATIONS

En cas de non-conformité à ce cahier des charges, EGGER se réserve le droit :

- de refuser la livraison ;
- de faire exécuter un tri du chargement à la charge du sous-contractant (1);
- d'appliquer un abattement proportionnel sur le poids du chargement ;

- d'imputer à la charge du sous-contractant (1) les dégâts éventuels occasionnés à notre matériel par des corps étrangers.

6. MODALITES DE RECEPTION

Les chauffeurs sont tenus de :

- présenter à l'opérateur de pesée un ticket « Autorisation de livraison » correspondant au produit et en date de validité à la date de livraison vérifiée auprès du transporteur
- d'indiquer la nature spécifique du produit livré
- le nom et l'adresse du fournisseur
- le lieu de chargement Initial
- de signer les documents de prise de connaissance du protocole sécurité
- de respecter les consignes de circulation à l'intérieur de l'usine
- d'être équipés d'un gilet et de chaussures de sécurité
- de ne pas fumer dans l'enceinte du site
- de débâcher le chargement avant de se présenter au poste de contrôle
- de ne procéder au déchargement qu'après autorisation du Contrôleur bois

Les chargements sont pesés en 2 opérations: en charge et à vide.

Horaires de livraisons :

Du lundi au Jeudi : de 5 H 00 à 18 H 30

Le Vendredi : de 5 H 00 à 17 H 30